



***Moment privilégié
pour profiter de l'hiver*** p. 20

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266



SOMMAIRE

Ils étaient bien préparés.....	4
Remettons les pendules à l'heure.....	5
Une première levée de fond pour une maison de soins palliatifs à Montmagny.....	6
Qu'est-ce que la géothermie?.....	7-8
Les Fermières en fête.....	9
Mars, mois de la nutrition.....	10
Opinion du lecteur.....	12
La période de mise en candidature débute ce vendredi.....	13
Le CFP agricole de Saint-Anselme, fier de ses étudiants.....	13
Cartes selon la méthode pergamano.....	14
«AJOUTER MA VOIX» Une mobilisation sans précédent.....	15
La prévention de la consommation abusive de drogues.....	17
Gagnants de la Loto Rotary.....	17
Un premier signe du printemps.....	18
Comptoir d'entraide.....	18
Prochaine cueillette de bouteilles : samedi 30 avril.....	19
Les élèves, sensibilisés à la sécurité en transport scolaire.....	19
Yannick Lupien, ancien athlète olympique.....	19
Le plein air à l'école.....	20
Une rencontre avec madame Vicky, enseignante de 3 ^e année.....	20
Pensée positive.....	21
Sudoku.....	21
Au fil des jours.....	22
Bienvenue à nos nouveaux membres.....	23
L'Écho municipal.....	8 pages

Pour un nouveau projet de sensibilisation aux abus et fraudes envers les aînés

Bénévoles animateurs Aînés recherchés

En collaboration avec le CSSS Cavendish et la Sûreté du Québec, le réseau FADOQ a développé AÎNÉ AVISÉ qui prendra forme dans l'ensemble du Québec. La spécificité de ce projet est qu'un policier accompagné d'un bénévole aîné animeront des conférences d'information auprès des aînés.

- Vous souhaitez vous impliquer dans un tel projet en devenant animateur bénévole.
- Vous êtes disponible, capable de vous déplacer et de vous engager à long terme.
- Vous avez de la facilité à vous exprimer devant public.
- Vous avez un intérêt pour le sujet et le contact avec des aînés.
- Vous êtes en mesure de travailler en équipe avec un professionnel.
- Vous faites preuve d'empathie et d'écoute.
- Vous êtes une personne aînée en provenance du domaine de l'enseignement, du travail social, du domaine de la santé, du communautaire...
- Vous êtes disponible à participer à une journée de formation (date à confirmer). Un guide de l'animateur et une trousse d'information vous seront remis.

On a piqué votre curiosité, contactez Myriam Côté, coordonnatrice de programme au 418 650-3552 ou au 1 800 828-3344. ☎

Pour tous vos projets en construction !



La Coop
Rivière-du-Sud



Contactez nos conseillers dès maintenant !

Dominique Guimont

Raymond Ouellet

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Ils étaient bien préparés

Félicitations à nos jeunes de 11 et 12 ans qui ont célébré leur confirmation le 6 février dernier. Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont fait que cette belle fête soit réussie: aux 14 confirmands qui se préparaient pour ce sacrement depuis quelques années par leur catéchèse; à leurs parents, leur parrain ou leur marraine. Merci aussi à notre animatrice, Denise Lamontagne, qui, cette année, remplaçait l'abbé Daniel Ouellet pour pré-



senter et remercier notre évêque M^{gr} Moreau. Merci beaucoup à notre chorale qui rend nos célébrations plus vivantes. Un merci spécial à notre Évêque Yvon-Joseph pour sa simplicité et sa spiritualité. Merci également à M. Fortin d.p. et aux servants qui ont contribué au bon déroulement de la cérémonie. Merci encore à tous les amis et tous les paroissiens qui, par leurs prières et leur présence, ont enrichi notre célébration. ☪

Fabienne Blais, intervenante en pastorale



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Remettons les pendules à l'heure

Dans *L'Écho* de février 2011, on a pu lire une opinion du lecteur concernant le presbytère. Comme cette opinion contenait plusieurs faussetés, je me dois de rectifier les faits afin que la population soit bien informée.

Tout d'abord, il est mentionné qu'il y a une enquête en cours menée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) parce que l'achat n'est pas conforme à l'article 14.1 du Code municipal. Or, il n'y a pas d'enquête en cours. Voici plutôt ce qui s'est passé.

1. En septembre 2008, la Municipalité a acheté le bâtiment du presbytère de la Fabrique pour une somme de 100 000 \$.
2. La Municipalité ne défraie rien pour l'achat du bâtiment puisque les 100 000 \$ requis proviennent uniquement de dons consentis par des contribuables pour cet achat.
3. Le paiement des 100 000 \$ se fait de la façon suivante: un montant de 5 000 \$ a été versé lors de la signature du contrat, et un montant de 9 500 \$ est versé chaque année pendant 10 ans. Cette façon de faire s'appelle un engagement de crédit.
4. Le contrat a été fait de bonne foi entre la Municipalité et la Fabrique. L'achat étant payé par des dons, la Municipalité ne savait pas qu'il s'agissait d'un engagement de crédit. Le notaire qui a rédigé le contrat ne lui avait pas signalé. Dans une lettre datée du 11 mai 2010 et à la suite d'une plainte, le MAMROT informait la Municipalité qu'elle n'avait pas agi à l'encontre des lois encadrant le monde municipal.
5. Le 23 juin 2010, le MAMROT signifiait qu'il avait reçu de nouvelles plaintes et que ses avocats, à la suite de recherches supplémentaires, avaient constaté que la Municipalité n'avait pas obtenu l'autorisation au préalable du Ministre pour un engagement de crédit sur

une période de plus de cinq ans, comme le stipule l'article 14.1 du Code municipal. Le MAMROT a donc demandé à la Municipalité d'annuler l'acte de vente et de demander au Ministre l'autorisation requise avant de reprendre la transaction.

Il est également mentionné dans l'opinion du lecteur en question que le Conseil municipal a omis de respecter les procédures habituelles: Aucun règlement d'emprunt soumis à la population ni aucun référendum sur le sujet. Actuellement, il n'y a aucun règlement d'emprunt de requis concernant le presbytère. S'il devait y en avoir un, il y aurait tenue de registre en bonne et due forme.

Toujours dans la même opinion du lecteur, on s'interroge à savoir comment une demande d'autorisation a pu être adressée au ministère de la Culture pour restaurer l'extérieur du bâtiment alors que la Municipalité n'en est pas encore propriétaire. Comme les délais avec le ministère peuvent être longs, la Municipalité a décidé de mener les deux étapes de front : la demande d'autorisation à la ministre de la Culture et celle au ministre des Affaires municipales.

Rappelons que le projet est toujours d'aménager six logements accessibles à tous dans le presbytère. Malgré les délais et les difficultés de toute sorte rencontrées, le Conseil municipal considère que le presbytère est un atout pour la Municipalité. Les contributions financières déjà acquises et celles à venir, la qualité du bâtiment et les services qu'il rendra à la population en font un actif précieux, au même titre que le Couvent et le Pavillon Pierre-Laurent-Bédard.

Je vous invite à lire les pages de la Municipalité dans *L'Écho* et les articles qui y sont signés par les membres du comité du presbytère ou du Conseil municipal pour avoir une information juste et pour suivre l'évolution du projet.

Yves Laflamme, directeur général

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Thériault

Une première levée de fond pour une maison de soins palliatifs à Montmagny

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à la première levée de fonds pour la Fondation Hélène Caron qui aura lieu le 19 mars 2011 à la salle des bâtisseurs du Centre Rousseau (l'aréna) de Saint-Jean-Port-Joli. Cette activité a pour but de faire construire une maison de soins palliatifs à Montmagny, pour les gens de Chaudière-Appalaches atteints de cancer.

Une super souper spaghetti (sauce maison, salade César et succulent gâteau) vous sera servi au coût de 15\$/adulte, 6\$/enfant de 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans. Les cartes seront en vente aux endroits suivants : Centre Multiservices et Garage C. & F. Caron, Pharmacie Bernier / Lévesque (Brunet) de Saint-Jean-Port-Joli, Normand Meubles de L'Islet, Salon de coiffure Claire Cloutier à Saint-Cyrille ou en appelant à la Fondation au 418 241-2666



afin de connaître les autres points de vente.

Vous verrez par la même occasion un défi tête rasée exceptionnel. En effet, une dame de Montmagny offrira ses longs cheveux (qu'elle laisse pousser depuis 30 ans) pour faire des perruques de cheveux naturels afin d'aider les gens atteints de cancer. Pour la commander et venir la rencontrer, retenez bien cette date, le 12 mars 2011 aux Galeries Montmagny de 9h30 à 16h30. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

Procurez-vous vos places le plus rapidement possible, puisque seulement 300 cartes sont disponibles.

Une maison de soins palliatifs à Montmagny : J'y crois... et toi ? ☺

**PHILIAS
BLAIS & FILS
inc.**

SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur
Ecoflo®

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

Ecoflo®

Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

0\$/an
*Moins de 8\$/an
Lorsqu'une pompe
est requise

PREMIER TECH
AQUA

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

Récupération JB

Pour travaux :

- Construction
- Rénovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyproc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de
mini-conteneurs
(10 et 15 verges)



Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.philiassblais.com

Afin de mieux saisir l'importance d'avoir changé à l'église le système de chauffage à l'huile pour un système de chauffage par géothermie, nous vous présentons ce texte qui apportera assurément beaucoup de réponses à vos interrogations. Bonne lecture!

Raynald Laflamme, président
Fabrique St-François

Qu'est-ce que la géothermie?

Le soleil a toujours été une source de chaleur pour la Terre. Son énergie réchauffe directement notre planète, mais aussi indirectement. Sa chaleur évapore l'eau des lacs et des rivières qui reviendra éventuellement sur terre et s'y infiltrera. Quelques mètres de sol de surface isolent la terre et l'eau souterraine en dessous. La chaleur de la terre et de l'eau souterraine en dessous offriront une source d'énergie gratuite et renouvelable tant et aussi longtemps que le soleil brillera dans le ciel. La terre sous un terrain résidentiel moyen procure gratuitement assez d'énergie pour chauffer et refroidir une maison qui y est construite.

Il ne reste qu'à transporter cette énergie gratuite de la terre à votre maison. Pour ce faire, il faut soit pomper l'eau d'un puits (circuit ouvert), soit faire circuler un liquide caloporteur dans une boucle horizontale ou verticale (circuit fermé). Ce liquide, appelé fluide caloporteur, absorbe la chaleur tirée de l'eau souterraine et du sol et la transfère à la thermopompe. Cette dernière extrait, au moyen du fluide, la chaleur du soleil absorbée par le sol. Le fluide maintenant refroidi passe dans un échangeur thermique à plusieurs reprises afin d'extraire le plus de chaleur possible de la terre.

Si votre maison avoisine un étang ou un lac adéquat, vous pouvez tirer gra-

tuitement de l'énergie de cette excellente source qui pourra alimenter un système géothermique (SG). Disposer d'une boucle souterraine autour de sa maison est comme posséder son propre puits de pétrole, sauf qu'au lieu de tirer du pétrole d'une poche souterraine et de le brûler afin d'obtenir de la chaleur (et des gaz à effet de serre), vous retirez une énergie propre qui aura une durée égale à celle du soleil.

Une boucle souterraine bien conçue n'abîmera ni la terre ni les plantes qui poussent au-dessus. Rien ne laisse paraître l'endroit où elle est enfouie; si votre système utilise de l'eau souterraine, le seul effet produit est une variation de température de quelques degrés.

L'énergie thermique extraite du sol par votre SG est qualifiée de chaleur à basse température. En d'autres mots, cette chaleur n'est pas suffisante pour chauffer votre maison sans l'avoir d'abord concentrée ou, d'une certaine façon, améliorée. Cependant, cette chaleur abonde puisque la température moyenne du sol à quelques mètres sous la surface est semblable à la température annuelle moyenne de l'air extérieur et elle est même parfois plus élevée. Ainsi, à Toronto, la température annuelle moyenne de l'air s'élève à 8,9 °C, alors que celle du sol atteint 10,1 °C. Il importe de remarquer que la température du sol (10,1 °C) demeure inchangée, de la journée la plus

Suite à la page 8



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6h à 23h

chaude de l'été à la plus froide de l'hiver. Voilà pourquoi certains de nos ancêtres très éloignés vivaient dans des cavernes qui les protégeaient des températures extrêmes de l'hiver et de l'été. C'est ce qui explique également l'efficacité des SG; ils utilisent avec régularité une source assez chaude (provenant du sol ou de l'eau) dont ils tirent leur énergie.

Composants essentiels d'un système géothermique

En règle générale, un SG est constitué de trois éléments principaux : une boucle, une thermopompe et un système de distribution. Les sections suivantes décrivent quelques-unes des différentes catégories de boucles, de thermopompes et de systèmes de distribution utilisés couramment dans la construction d'un SG canadien.

Une boucle est formée à l'aide de tuyaux de polyéthylène qu'on enfouit, à l'extérieur de la maison, soit dans un fossé horizontal (boucle horizontale), soit dans des trous creusés dans le sol (boucle verticale). La boucle peut également être installée au fond d'un lac ou d'un étang environnant (boucle de lac ou boucle d'étang). Un SG fonctionne de la façon suivante: il fait circuler un liquide (le fluide caloporteur) au moyen d'une boucle jusqu'à une thermopompe placée dans la maison. Cette pompe géothermique extrait la chaleur du sol et distribue la chaleur recueillie dans toute la maison. Le liquide refroidi est retourné à la boucle, et comme il est plus froid que le sol, il peut retirer encore plus de chaleur du sol environnant. On désigne souvent les boucles comme un ensemble, par circuit fermé, puisque le même liquide circule sans arrêt dans un système fermé.

Les systèmes décrits jusqu'ici font appel à un fluide intermédiaire pour transférer la chaleur entre le sol et le frigorigène de la pompe à chaleur. L'utilisation d'un fluide intermédiaire nécessite un taux de compression plus élevé dans la pompe à chaleur afin d'atteindre des écarts de température suffisants dans la chaîne de transfert de chaleur (du frigorigène au fluide intermédiaire au sol). De plus, ces systèmes exigent une pompe pour faire circuler l'eau entre la pompe à chaleur et la boucle souterraine.

Après que le SG a retiré l'énergie

thermique de la boucle souterraine et qu'il l'a élevée à une température utilisable dans la maison, il répartit la chaleur également dans toutes les pièces au moyen d'un système de distribution. Il peut utiliser de l'air ou de l'eau pour transférer la chaleur de la thermopompe à la maison. L'air pulsé est le système de distribution le plus utilisé dans la plupart des régions du Canada, bien que le système de chauffage à eau chaude soit assez répandu.

Systèmes de chauffage à eau chaude

Comme nous l'avons dit précédemment, une thermopompe peut chauffer soit de l'air, soit de l'eau. Dans le dernier cas, elle distribue la chaleur au moyen d'un système de chauffage à eau chaude. Si vous décidez d'installer ce système dans votre maison, notez bien que les thermopompes sur le marché en ce moment ne chauffent pas l'eau au-dessus de 50 °C.

Le choix d'un équipement pour distribuer la chaleur dans votre maison est donc limité. Le radiateur-plinthe à eau chaude fonctionne avec une eau chauffée à 65 ou 70 °C et son effi-

cacité est réduite lorsque l'eau est moins chaude. Il vous faudra donc installer des radiateurs plus puissants - ou en plus grand nombre - afin de distribuer une quantité égale de chaleur. Par contre, vous pouvez réduire les pertes de chaleur de votre maison en ajoutant de l'isolation; vos pertes de chaleur ne seront que plus faibles.

La différence de température entre la boucle souterraine et le système de distribution de l'eau chaude provient de l'efficacité du SG; plus grande sera la différence, moins efficace sera le système. En principe, un SG extrait la chaleur de la terre à environ 0 °C. ☉

Source: Coalition canadienne de l'énergie géothermique



Ici, les deux thermopompes qui ont été installés dans la zone des machines au sous-sol de la sacristie.

CONSTRUCTION SYLVAIN BLAIS
AGRICOLE • RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL

MAISON NEUVE • TOITURE
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
GARAGE • FINITION INTÉRIEURE
GALERIE DE BOIS ET CIMENT
PORTES ET FENÊTRES

(418) 259-2842
sylvain.blais@globetrotter.net
CONSTRUCTION • RÉNOVATION RBQ

Les Fermières en fête

Les Fermières ont souligné le 96e anniversaire de fondation des Cercles de fermières du Québec et leur 84e anniversaire d'existence lors de leur rencontre du 8 février dernier. Pour cette occasion, elles se sont servi un moussoux et une dégustation de fruits et fromages le tout agrémenté de friandises pour la Saint-Valentin.

Chaque fermière présente a reçu un signet (photo) et un macaron sur le thème de cette année : la solidarité.

La réunion de mars se tiendra le mardi 8 mars à 13h30 au local. La présence d'un invité et un atelier sur la technique de la pointe folle est au programme de la réunion. Il est demandé à chacune de rapporter les feuilles de sondage.

Réservez dès à présent le mardi 17 mai pour l'exposition locale suivie du souper des Fermières.

Les Fermières vous rappellent que les campagnes Osez-le donner pour le cancer du sein et les cartouches d'encre pour la Fondation Mira sont toujours en cours.

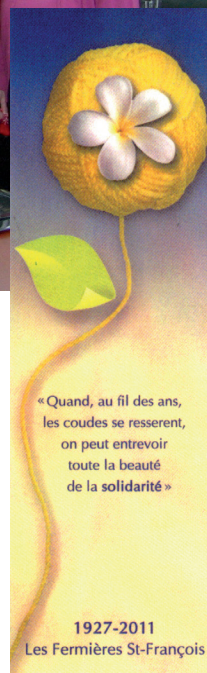


Omission

Lors de la dernière recette publiée dans ces pages qui consistait à cuisiner une barre à la noix de coco et au fudge, il a été omis d'indiquer la quantité de noix de coco à ajouter. Donc, il faut ajouter 1 tasse de noix de coco grillé sur le dessus avec les noix.

Source : Denise Blais, vice-présidente
Cercle de fermières St-François

Chaque fermière présente a reçu un signet (photo) et un macaron sur le thème de cette année : la solidarité



Soulignez la contribution exceptionnelle de l'une ou l'un de vos bénévoles en lui remettant la prestigieuse **Attestation de reconnaissance de l'engagement bénévole.**



POUR FAIRE UNE DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'ATTESTATION, il suffit de remplir et de signer le formulaire qui correspond à la situation de votre organisme.

Vous pouvez vous procurer un formulaire en vous rendant à l'adresse **benevolat.gouv.qc.ca/attestations**

ou en communiquant avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales au **418 646-9270** ou, sans frais, au **1 800 577-2844**.



Emploi et Solidarité sociale
Québec

Célébrons nos aliments... de la terre à la table!

✍ par Agathe Beaumont Dt.P.

Tel est le thème de la campagne du Mois de la nutrition 2011. À cet égard, les diététistes/nutritionnistes unissent leurs efforts pour aider les familles à choisir, préparer et cuisiner des aliments produits d'ici.

La cuisine « maison » favorise l'économie régionale et une richesse pour la santé. Je côtoie des gens de tous les âges depuis plusieurs années et je constate que la vie trop occupée et la recherche de la facilité font que la cuisine « maison » a perdu des ailes!

J'aimerais attirer votre attention sur le risque d'une consommation riche en sodium (sel) lorsque nous avons recours trop souvent à la « cuisine instantanée ». Il n'est pas question ici des légumes congelés, de la laitue prélavée ou de la viande déjà coupée qui peut donner une chance aux gens pressés. Malheureusement, beaucoup de familles ont recours aux aliments en conserve ou en sachet qu'il suffit de chauffer ou de réhydrater: les soupes, les riz et les pâtes instantanés en sont des exemples. Ainsi, nous faisons erreur en croyant que l'usage de la salière représente la principale source de sodium de notre alimentation.

Un riz déjà assaisonné du commerce peut contenir jusqu'à 1200mg de sodium! Un riz, prêt en 5 minutes, auquel vous ajoutez oignon, ail, poivrons revenus dans l'huile d'olive et agrémenté de fines herbes fournira zéro sodium et sera rapide à préparer.

Si les étiquettes vous intéressent, rappelez-vous qu'un aliment peu salé sera de l'ordre de 200mg de sodium ou moins par portion. Attention, les portions indiquées sur les étiquettes des riz et des pâtes instantanés sont souvent petites, vous laissant croire que votre apport en sodium sera modéré; comparez la portion que vous consommez. Pour en savoir plus: www.sodium101.ca, www.passeportsante.net, www.dietetistes.ca.

Profitez de ce mois de la nutrition pour cuisiner en famille des plats « cuisinés maison ». Procédez à l'inventaire de vos épices et de vos fines herbes et faites la découverte de nouvelles saveurs!! ...pour toute l'année! ☺

Saviez-vous que...

Les Canadiens ont la dent salée malgré eux, et par conséquent ils augmentent leur risque de développer la maladie cardio-vasculaire.

Consommation actuelle	Seuil maximal pour la santé	Apport recommandé
3 400 mg sodium/jour	2 300 mg sodium/jour	1 500 mg sodium/jour

FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation

Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Sciage • Planage • Séchoir à bois

Service de mini-pelle

Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces

RBQ: 8343-3219-14

Transport

Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme

Yvon Montminy

462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Rés.: 418-259-2635

Cell.: 418-241-8488



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074

@: ggbbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Votre centre autorisé de
recyclage d'autos de
la région



Germain
Gilbert
Brigitte
Gagnon
Propriétaires.



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de
25"



**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel • Commercial • Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Démo de produits
Ouellet en fonction.
WOW!



Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0

TÉL.: 418 259-7700

SANS FRAIS: 1 800 463-4877





Tu songes à retourner à l'école ?
Tu envisages la formation professionnelle ?
Tu es indécis pour ton choix de formation ?

Participe à une journée
« Élève d'un jour »



Les journées « Élève d'un jour » se déroulent dans les centres de formation professionnelle. Durant ces journées, tu es jumelé avec les étudiants et les enseignants du programme de formation. Tu découvres avec eux comment se déroule l'apprentissage d'un métier en formation professionnelle.

Les conseillers SARCA sont là pour t'informer sur les modalités de participation aux journées « Élève d'un jour ». Ils peuvent également t'aider dans tes démarches.

La participation à « Élève d'un jour » est gratuite.

Pour joindre les conseillers SARCA

**Centre d'éducation des adultes
de Montmagny-L'Islet-Nord**
418 248-0181 (8304)

**Centre d'éducation des adultes
de St-Paul**
418 469-2117 (6116)

**Centre de formation professionnelle
de l'Envolée de Montmagny**
418 248-2370 (4753)

**Service de la formation
professionnelle, de la formation
générale des adultes
et service aux entreprises**
418 248-1001 (8497)



Opinion du lecteur

Assez, c'est assez

Bonjour à vous, lecteurs de l'Oie blanche. Je n'ai pas l'habitude de répondre aux opinions, car il y en a des bonnes et aussi des mauvaises. Mais celle du 26 janvier dernier était de trop. Je parle de l'opinion d'une résidente de Saint-François qui s'adressait à la ministre Christine Saint-Pierre à propos de l'achat du presbytère par la Municipalité de Saint-François. J'aimerais rappeler à vos lecteurs que cette personne n'est pas la plus positive de la paroisse, s'objecte à presque tout et fait tout pour mettre des bâtons dans les roues dans ce dossier (à croire qu'elle a seulement ça à faire) en commençant par faire signer une pétition en disant que les taxes allaient augmenter (personne ne savait à ce moment le coût officiel des réparations) ainsi beaucoup de personnes ont signé. La Municipalité a promis, lors d'une réunion publique, que lorsqu'elle aurait tous les chiffres en main, de revenir devant la population pour expliquer le projet. Mais Mme n'est pas capable d'attendre. Avec son acharnement négatif, elle provoque des retards, dérange beaucoup de personnes qui nous ont coûté, à nous contribuables, plusieurs milliers de dollars. Laissez donc, Mme, la Municipalité faire son devoir et la population en jugera. Arrêtez de critiquer et mettez donc votre énergie négative en énergie positive, ce serait plus profitable. Et puis, si vous n'êtes pas bien, à Saint-François, allez donc voir ailleurs si c'est mieux. Moi je veux vivre dans une paroisse positive qui va attirer de jeunes familles positives qui feront avancer la municipalité et non la faire reculer comme vous le faites. En terminant, futurs paroissiens de Saint-François, n'oubliez pas que chaque place fournit son monde. La vie nous fournit beaucoup de projets, faisons donc en sorte de les réaliser dans l'harmonie. ☺

Marc-André Bonneau,
Résident de Saint-François



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

LES FONDATIONS



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Télec.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



Produits Métalliques Roy
inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

La période de mise en candidature débute ce vendredi

À la suite de la démission du conseiller Ernest Lachance au siège n° 5, les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au vendredi 18 mars à 16h30 pour faire connaître leur intention auprès du secrétaire-trésorier de la Municipalité. Comme indiqué dans l'édition de février de *L'Écho*, il y aura élection le dimanche 17 avril, s'il y a plus d'un candidat en lice. La période de mise en candidature débute ce vendredi 4 mars. ☉



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Téléc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

Promotion
Février - Mars



C'est le temps idéal pour commencer vos épilations à la cire tiède, chaude ou l'épilation au sucre avec des cires de professionnel.

Si vous voulez obtenir de bons résultats pour le printemps prochain, il est temps de commencer.

- lèvre supérieure
- lèvre supérieure et menton
- visage
- demi-jambes
- jambes et cuisses
- aisselles
- aine
- pubis

Je paie les taxes à toutes les nouvelles clientes!

Salon Danielle enr.
esthétique • diététique
épilation au sucre visage et corps

142, avenue Collin, Montmagny (Québec) 418-248-3727
29, Rivière Sud, St-François (Québec) 418-259-2694

Le CFP agricole de Saint-Anselme, fier de ses étudiants

Présentée les 4 et 5 février derniers, l'Expo-conférence du Centre de formation agricole de Saint-Anselme a offert au grand public une cinquantaine de kiosques tous créés par des



Des visiteurs observent des petits porcelets d'un kiosque des étudiants en production porcine.

élèves inscrits dans l'un ou l'autre des cinq programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (productions acéricole, bovine, laitière, porcine et mécanique agricole).

Cette année, le conférencier vedette du traditionnel brunch-conférence était Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec. C'est devant une salle comble et très attentive que M. Groleau a précisé les différents enjeux qui influencent l'industrie laitière québécoise. D'entrée de jeu, il a rappelé l'importance de la formation en agriculture: «La formation est un élément important à considérer dans l'objectif que nous poursuivons de maintenir nos coûts de production le plus bas possible», a-t-il rappelé à son auditoire qui comptait tout près de 500 personnes.

D'autres ateliers étaient aussi présentés, sur différent sujet. On y a abordé la rentabilité de l'agriculture de précision avec Robert Langlois, spécialiste en agriculture de précision chez Case New Holland. En production porcine, les gens présents ont été informés sur l'ABC des soins aux porcelets, présenté par les enseignants et les élèves en production porcine. En production bovine, les étudiants et enseignants ont vulgarisé certaines notions sur la castration des bovins. Finalement, en production acéricole, le CFA accueillait Sébastien Descôteaux, ingénieur chez Mecatronic DL inc. qui a entretenu les visiteurs sur le contrôle et l'instrumentation à distance dans une érablière. ☉

**Source: Caroline Marchand, agente de développement
Centre de formation agricole de Saint-Anselme**

Cartes selon la méthode pergamano

À la suite de l'intérêt suscité par la présentation de France Blais sur son passe-temps, la production de cartes selon la méthode pergamano, voici comment s'en procurer : France Blais, 18 chemin Valléville, Saint-Vallier au 418-884-3935. ☎



OFFRE D'EMPLOI JEUNESSE

Vous êtes intéressés à postuler au Terrain de jeux et à la Piscine pour la saison 2011...

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud soit:

courriel: munist-frs@globetrotter.net

Fax: (418) 259-2056

Adresse: 534, ch. St-François Ouest,
St-François, Québec G0R 3A0



Brunch du dimanche

On fait aussi des Burgers...



OFFRE D'EMPLOI

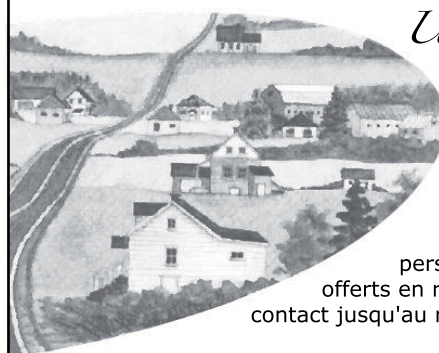
SERVEURS - SERVEUSES
POUR LA PROCHAINE
SAISON

Apportez votre C.V. à Jacinthe
195, Boul. Blais Est
Berthier-sur-Mer, Qc G0R 4J0

La Plage  **Wi-Fi**
Restauration • Hébergement • Réception

OUVERT DU JEUDI AU DIMANCHE
DE 8H À 20H

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

 **PROMUTUEL**
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

«AJOUTER MA VOIX»

Une mobilisation sans précédent aux quatre coins de Chaudière-Appalaches

Le samedi 12 février, se concluait la 21^e Semaine nationale de prévention du suicide. Au terme de cette semaine, l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et l'AQPS se réjouissent de l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation constatée dans la région afin de prévenir le suicide.

Des gens de toute provenance ainsi que de très nombreuses organisations, de divers secteurs et ayant des missions variées, ont répondu à l'appel et se sont joints à la cause de la prévention du sui-



Avec 68 suicides en 2009, la région en compte 10 de moins qu'il y a à peine deux ans en 2007.

cide et au défi «Ajouter ma voix en Chaudière-Appalaches». Ceci confirme que tous les acteurs de la société ont un rôle à jouer dans cette lutte importante.

Vous avez été des milliers de personnes de Lévis, Montmagny-L'Islet, Bellechasse, Les Etchemins, La Nouvelle-Beauce, Les Appalaches, Lotbinière, Beauce-Sartigan et Robert-Cliche, à manifester votre préoccupation pour la problématique du suicide en signant la déclaration du projet «Ajouter ma voix», en affichant un macaron vert, en organisant ou en participant à des activités qui se sont déroulées aux quatre coins de la région.

C'est grâce à votre contribution que notre région a relevé le défi «Ajouter ma voix». Ensemble, nous avons atteint

et même dépassé notre objectif de 4 000 signataires. Nous sommes donc au terme de la semaine de prévention du suicide et plus de 5 000 citoyens de la région ont affirmé que le suicide n'est pas une option.

Nous vous rappelons que ce projet est une initiative de l'AQPS. Il est donc possible de signer la déclaration «Ajouter ma voix» en tout temps, en vous rendant sur le site <http://www.prevenirlesuicide.com/> ou <http://www.aqps.info/ajouter-voix/>.

À vous toutes et tous, plus de 5 000 fois MERCI pour votre engagement en prévention du suicide! ☺

Source: Édith St-Hilaire et Rodrigue Gallagher
ASSS Chaudière-Appalaches

Buffet & Méchoui
M.É.
Menu à la carte
Choix de buffet froid ou chaud
et méchoui
418.243.3928
374, boul. St-Pierre • Saint-Raphaël



Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2011
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259- ☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259- ☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Louissette Pellerin, administratrice

La prévention de la consommation abusive de drogues plus que jamais l'affaire de Ensemble on D-Tox

Monsieur Robert Guay, président d'Action Jeunesse Côte-Sud annonce l'implantation du projet «Ensemble on D-Tox phase II» dans les MRC de L'Islet et Montmagny. Ce projet qui a vu le jour il y a 5 ans dans la MRC de Montmagny, vise à prévenir la consommation abusive de drogues chez les jeunes de 10 à 17 ans.

L'implantation d'une nouvelle phase est rendue possible grâce à une subvention de 450 000 \$ de Santé Canada via le fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue. À cela s'ajoute une contribution des partenaires locaux (écoles secondaires, Maison des Jeunes, CSSS et autres organismes communautaires) pour une valeur en ressources humaines et matérielles de plus de 200 000 \$.

Ce projet a été lauréat deux années consécutives au Gala des prix d'excellence du réseau de la Santé, des Services Sociaux et communautaire en Chaudière-Appalaches et a reçu la mention «coup de cœur» du jury.

Le travail simultané sur les 4 axes d'intervention: le jeune, ses parents, la communauté et les différents intervenants qui gravitent autour de la jeunesse, permet de travailler à diffuser un message cohérent et continu en matière de prévention de la consommation abusive de drogues. C'est la clé du succès de notre programme.

Au niveau des jeunes, Ensemble on D-tox phase II reprends la formule d'ateliers de prévention en classe pour les niveaux secondaire 1 à 5 et cheminement particulier. L'offre de service a été faite aux 4 écoles secondaires du territoire de Montmagny-L'Islet, soit Louis-Jacques-Casault, St-Paul, Bon Pasteur et La Ren-

contre. Nous travaillons à l'implantation dans les 4 écoles. Le projet prévoit aussi l'ajout d'ateliers pour les jeunes du primaire en 5e et 6e année, car le passage du primaire au secondaire est le moment reconnu crucial par les experts pour la prévention au niveau des dépendances. Le travail de milieu reprendra sous la supervision des maisons des jeunes qui développeront aussi d'autres projets en lien avec le projet comme des capsules d'information destinées à la population, la promotion d'alternatives à la consommation et des actions visant le développement des habiletés sociales.

Au niveau des parents, les rencontres d'information intitulées «l'Adolescence, toute une aventure!» dont les thèmes sont: l'adolescence, les drogues, la communication et la résolution de conflit seront offertes aux parents de jeunes âgés de 9 à 17 ans. Nous sommes également à chercher des façons novatrices de rejoindre les parents... à suivre.

Au niveau de la communauté, des napperons seront distribués dans plusieurs restaurants de la région à l'automne afin de donner des informations sur les drogues. Des actions en lien avec les nombreux festivals seront chapeautées par les maisons de jeune du territoire.

Bref, «Ensemble on D-Tox phase II» désire favoriser l'implication de tous dans la prévention de la consommation abusive de drogues. La prévention des drogues, faites partie de l'action! ☺

Source: Annie Fréchette, coordonnatrice Ensemble on D-Tox

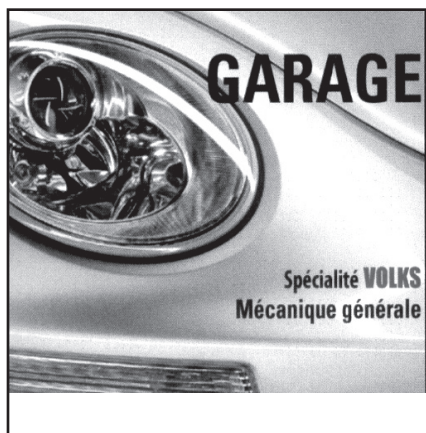
Les gagnants de la Loto Rotary 2011

Le vendredi 11 février, le Club rotary de Montmagny procédait au tirage des prix de sa loterie annuelle. Ayant la prévention du suicide comme cause principale d'aide au milieu, le Club Rotary a fait sept heureux gagnants :

1000\$	M. Éric Lord (L'Islet)	892
1000\$	M. Claude Roy (St-Raphaël)	1743
1000\$	Garant GP (St-François)	766
1000\$	Mme Sylvie Coulombe (Montmagny)	1753
1000\$	M. Roger L'Espérance (Montmagny)	259
2500\$	Lise Tremblay (Montmagny)	821
5000\$	Danielle Laberge (Montmagny)	29

Le Club Rotary de Montmagny tient à féliciter les gagnants et tient à remercier toutes les personnes qui ont acheté des billets. La prévention du suicide, le Rotary y croit. ☺

Source: Michel Fortin, resp. du tirage Club Rotary de Montmagny



GARAGESERVICES
Mario Tech Inc.

MARIO THÉBERGE
propriétaire

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Téléc. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca



358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Un premier signe du printemps

Sous le thème de la protection du patrimoine génétique des semences, la neuvième édition de la Fête des semences vous donne rendez-vous encore cette année le samedi 5 mars à Saint-Vallier.

Sur place, beaucoup de semenciers dont: Yves Gagnon, Mycoflor, Horticulture, la Société des plantes, le potager ornamental, De notre jardin, les jardins de l'Écoumène, la Ferme Coopérative Tournesol, les Jardins d'Edgard et bien plus. C'est aussi l'occasion de venir rencontrer les producteurs de la région et faire des découvertes gourmandes.

Horaire de la Fête

- 10 h Ouverture du marché de semences et de produits du Terroir
- 10 h 30 Atelier sur les techniques de germination sur terreau.
- 13 h 30 Atelier sur les techniques de récolte et de conservation des semences.
- 16 h 30 Fin des activités.

Entrée libre à la Fête et aux ateliers. Repas sur place. Activités pour les enfants.



Source: Marie Lacasse
Coopérative La Mauve

Comptoir d'entraide

Connaissez-vous l'existence du comptoir d'entraide? Il est situé à la Maison de la paroisse, au 3^e étage, porte 303. Vous y trouverez une grande variété de vêtements usagés. Des bénévoles seront heureuses de vous y accueillir tous les jeudis de 13 heures à 15 heures.

Le comité du Comptoir d'entraide

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



conception - fabrication - production

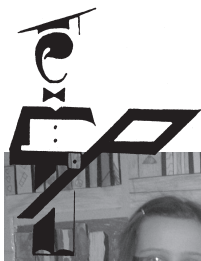
Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Téléc.: 418-259-7044

usinaction@globetrotter.net



Les élèves, sensibilisés à la sécurité en transport scolaire



par Samuel Blais et Keven Boissonneault

Du 31 janvier au 4 février, c'était la semaine de la sécurité dans le transport scolaire.

C'est un moment important pour sensibiliser les élèves et les gens à la sécurité en transport scolaire. Le 2 février, des policiers de la Sûreté du Québec sont venus à la sortie des classes. Aidés des brigadiers, ils ont remis des dépliants aux automobilistes. À l'école, un concours de dessins a eu lieu. Tous les élèves devaient illustrer une des 17 règles de sécurité. Les gagnants ont reçu un certificat-cadeau à la Librairie Livre-en-Tête de Montmagny. Il s'agit de (photo): Myriam Laflamme, 6^e année, Marie-Soleil Chouinard, 3^e année, et de Jérôme Boulet, 2^e année. Félicitations! ☺

Prochaine cueillette de bouteilles : samedi 30 avril

Nous vous rappelons que la prochaine cueillette de bouteilles vides à l'école La Francolière aura lieu le samedi 30 avril 2011. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage bisannuel des élèves du 3^e cycle ainsi que supporter l'acquisition d'équipements pour l'équipe de football et de cheerleading. Nous vous demandons de ramasser vos bouteilles vides d'ici là. Merci! ☺



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781
Téléc.: 418-248-4744

L'activité physique à l'honneur à l'école

Yannick Lupien, ancien athlète olympique

par Claire Dion et Samuel Blais

Yannick Lupien, premier canadien à nager sous la barre des 50 secondes au 100 mètres libre viendra donner une conférence aux élèves de La Francolière. Il est né le 21 février 1980 à Laval. Il a participé aux Jeux Olympiques de Sydney (2000) et d'Athènes (2004). Il parlera de son goût pour le sport, le dépassement de soi et des bienfaits du sport et de l'activité physique. Il nous donnera des conseils pour réaliser nos propres rêves. Au total, il a gagné sept médailles en temps que membre d'un relais. Vers la fin de sa carrière olympique, ses épaules l'ont fait souffrir. Il dit : « J'ai donné environ 1510000 coups de bras par année dans l'eau ». C'est 240 km par semaine. Wow! C'est impressionnant! Quel beau modèle de persévérance et d'engagement!



Le plein air à l'école

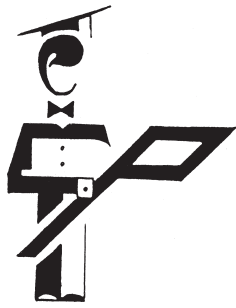
L'hiver est un moment où l'on peut profiter de la belle neige pour faire différentes activités. Tous les élèves ont eu la chance d'aller au Mont Tourbillon. Ce fut une journée très amusante. À l'école, des activités sportives ont aussi été organisées comme le patinage et la glissade. Après ces beaux efforts, nous avons tous bu un bon chocolat chaud. Mmmmm! Merci aux organisateurs, madame Maggie et monsieur Patrice! ☺

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Le plein air à l'école



 par Claire Dion et Camille Dumas

L'hiver est un moment où l'on peut profiter de la belle neige pour faire différentes activités sportives. Tous les élèves ont eu la chance d'aller au Mont Tourbillon le 19 janvier. Ce fut une journée très amusante!

Cette année, il y aura une nouveauté à l'école: le festival des petites joues rouges. Il s'agit d'activités réalisées de 14h à 15h15 à l'extérieur durant une semaine. Ce festival aura lieu du 21 au 25 février. Le lundi 21, on fera des constructions de forts. Ce sera amusant. Ensuite, le mardi, nous ferons des courses à relais ainsi que des circuits en sept ateliers animés par les professeurs. Le jour suivant, nous ferons une récréation prolongée de 15 minutes pour nous amuser. Le jeudi 24 février, nous jouerons au soccer à l'extérieur pendant une période.

Pour clôturer la semaine, le vendredi, en début d'après-midi, nous aurons une conférence avec Yannick Lupien, ancien athlète olympique. Il parlera de son goût pour le sport, le dépassement de soi et des bienfaits de l'activité physique. Il donnera des conseils pour réaliser nos propres rêves. En consultant Internet pour nous préparer, nous avons appris les informations suivantes. Il a été le premier canadien à nager sous la barre des 50 secondes au 100 mètres libre. Il est né le 21 février 1980 à Laval. Il a participé aux Jeux Olympiques de Sydney (2000) et d'Athènes (2004). Au total, il a gagné sept médailles en tant que membre d'une équipe de relais. Vers la fin de sa carrière olympique, ses épaules l'ont fait souffrir. Il dit: «J'ai donné environ 1510 000 coups de bras par année dans l'eau». C'est 240 km par semaine. OUF!

Pour finir le festival des petites joues rouges en beauté, après la conférence de l'athlète, nous irons glisser et patiner pour ensuite boire un bon chocolat chaud avec des guimauves. Ce sera délicieux! ❄️



Une rencontre avec madame Vicky enseignante de 3^e année

 par Jean-Philippe Gagnon et Émilie Boulet

Vicky Leblanc est native de Sainte-Perpétue de l'Islet, mais elle habite maintenant à Lévis. Elle enseigne depuis 14 ans. Elle a d'abord étudié à l'Université Laval en enseignement secondaire en géographie. Après un an, elle a décidé de se diriger en enseignement préscolaire et primaire, car elle aimait mieux travailler avec les enfants plus jeunes. Elle est arrivée à notre école en septembre 2010.

Madame Vicky a fait six écoles avant d'arriver à St-François. Elle a fait des allègements de tâches dans plusieurs classes. Elle enseignait alors les sciences, la musique et les arts plastiques. Elle a travaillé à Sainte-Perpétue, à Saint-Omer et à Tourville. Elle a ensuite enseigné en maternelle, troisième, quatrième, cinquième et sixième année dans les écoles de Sainte-Félicité, Saint-Adalbert et Saint-Pamphile.

Madame Vicky a choisi d'être enseignante puisqu'elle adore être avec les enfants et elle aime surtout les aider. Ce qu'elle apprécie le plus dans son travail c'est de leur montrer de nouvelles choses, de développer des liens et une complicité avec eux. Par contre, elle trouve difficile de manquer de temps pour les élèves en difficulté.

Ce qui la passionne en travaillant avec les élèves de 3^e année est qu'ils commencent à développer une certaine autonomie tout en gardant leur naïveté. Dans ses moments libres, elle aime lire, regarder des films et aller voir ses filleuls. Deux filles et un garçon qui ont 8 ans, 3 ans et 2 ans. Elle n'a pas d'enfant, mais elle aimerait en avoir. Merci pour ton excellent travail! Nous sommes heureux de t'avoir dans notre école. ❄️



Je prends du repos

Il est bon de prendre des vacances de temps à autre. Quelques heures, quelques jours, parfois quelques mois de repos font un bien immense. Nous songeons trop souvent à notre travail, à nos amours ou à notre mission sur terre. Lorsque nous nous retrouvons en proie à la peur ou face à une réflexion qui n'en finit plus, nous pouvons décrocher en faisant une promenade inhabituelle ou une activité nouvelle. Le répit que nous nous accordons est nécessaire à notre santé mentale et physique. N'hésitons donc pas à donner congé aujourd'hui à nos préoccupations habituelles. Laissons-les régler leurs problèmes à leur guise et contentons-nous de jouir de la vie qui circule en nous en beaux tourbillons colorés. Faisons honneur à la joie et laissons notre sourire éclairer notre existence. ☺

Jean Gendron

Sudoku

						7		
	3		5		6			
4				2			9	
	6	1				8		
				9				
		7				3	4	
	8			4				5
			3		1		2	
		9						

Difficile

Sudoku

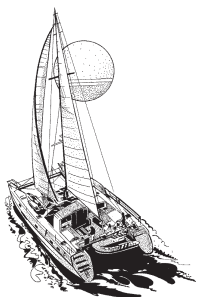
8	6	9	4	7	3	5	2	1
5	7	3	9	2	1	6	8	4
2	1	4	5	8	6	3	7	9
9	5	8	7	1	2	4	3	6
1	4	7	6	3	9	8	5	2
6	3	2	8	5	4	9	1	7
4	2	1	3	9	8	7	6	5
7	8	6	1	4	5	2	9	3
3	9	5	2	6	7	1	4	8

Solution février 2011



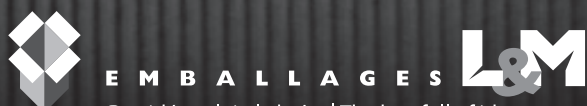
Nous sommes fermés pour la saison hivernale.

Nous profitons de cette occasion pour remercier notre distinguée clientèle et vous souhaiter un bon hiver à tous!



259-2953

120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer



Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé

Emballages de protection spécialisés

Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau

Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710

Fax : 418-259-7013

Tél. : 1-866-259-7710

Fax : 1-866-259-0909

2011 mars

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4	5 Fête des semences Saint-Vallier 10h à 16h30
6	7 Réunion du conseil	8 Réunion des Fermières 13h30 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME!	9	10	11 Bac bleu 	12
13 Tombée du journal 	14	15 Réunion du Comité d'embellissement 19h 	16	17 	18 Fin du dépôt de candidature Poste de conseiller no 5 16h30 	19
20 Journée internationale de la francophonie!	21	22	23	24	25 Bac bleu 	26
27	28	29	30	31		

C'EST LE TEMPS DES SUCRES!



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 février 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénald Roy et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 10 janvier 2011

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2011 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2011 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE JANVIER 2011

ADMQ - Remboursement formation MMQ	208,82
Bac de récupération.....	95,00
Fax.....	8,75
Hydro-Québec, solde créditeur selon contrat.....	10,46
Inscriptions hockey sur glace.....	70,23
Journal l'Écho – frais de poste.....	153,08
Locations de salle + permis de réunion (boisson)	716,00
Loyers	1 610,00
Magasin sous-sol.....	163,16
MMQ - Règlement réparation camion Silverado.....	1 769,02
Permis	190,00
Raccordement aqueduc-égout.....	1 250,00
Remb. interurbains (appels de l'usine)	23,55
TOTAL:.....	6 268,07

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

ADMQ, formation «La gestion des contrats municipaux».....	262,03
Air liquide, bouteille oxygène (garage).....	308,02
Aquatech:	
Gestion usine d'eau potable et assainissement des eaux usées	7 272,76
Services professionnels pour la mesure de boues.....	2 026,11
Atlantis Pompe Ste-Foy, matériel garage.....	9 298,87
Camion Sterling de Lévis, pièces camion Ford	77,84
	261,98

Corporation Sun Média, annonce calendrier des bébés	95,94
Derico Hurtubise, honoraires professionnels dossier expropriation	18 717,50
Dominique Marois, remb. factures de fournitures pour le magasin du sous-sol	337,15
Dumoulin Montmagny et Microplus changement taxe TVQ sur caisse électronique (Loisirs)	45,56
Excavation Chanel, 3 hres marteau hydraulique + 2 hres excavation pour bris d'aqueduc	854,44
Hydro-Québec, électricité:	
Enseigne 4-chemins	122,39
Caserne incendie	372,96
Garage	1 223,41
Usine d'eau potable	6 325,31
Loisirs	2 036,28
Loisirs (climatisation)	162,12
Parc Olivier Tremblay	60,13
Compteur d'eau St-Pierre	32,17
Poste d'assainissement Morigeau	212,90
Poste surpresseur St-Pierre	363,65
Maison de la Paroisse	1 554,68
Poste d'assainissement village	1 506,72
Pavillon Bédard	88,57
Log. 536 – concierge	249,75
Presbytère	200,38
2, 5e Rue Est	61,94
Éclairage public	698,25
Clignotants école	35,14
Telus, service & interurbains:	
Bureau	639,16
Garage, service incendie	179,18
Usine d'eau potable	385,12
Poste surpresseur St-Pierre	57,26
Cellulaire	30,53
Loisirs	137,14
Ministre Revenu Québec, remise de janvier 2011	1 428,39
Revenu Canada, remise de janvier 2011	9 434,99
CARRA, remise de janvier 2011	3 960,37
Fabrique St-François, loyer février 2011	183,02
Air Liquide, gaz en bouteille	350,00
Bureautique Côte-Sud, contrat photocopieur, caisse de papier, papeterie	74,60
DBO Expert inc., contrat de suivi 2011 pour fosse septique (usine d'eau potable)	152,22
Dominique Marois, remb. factures magasin sous-sol	74,05
Étienne Blais, service permis de brûlage	351,35
Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny, 4 cartes pour le souper bénéfice	60,00
FQM, envoi Dicom: eau potable, eaux usées et divers	300,00
Gala reconnaissance du Monde agricole, 1 carte	136,56
Garage J. G. Rémillard, couteaux	70,00
Hetek Solution inc., calibrage mobile (usine d'eau potable)	4 112,11
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	341,78
Jean-François Morneau, remb. frais de déplacement 250 km	46,75
Joachim Laferrière Électricien, réparation lumières de rue	102,50
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier	487,35
L. P. Tanguay, 1 172 litres à 47\$ - chlore (usine d'eau potable)	90,00
La Maison de Secours La Frontière, contribution municipale	627,54
L'Écho de St-François, publicité février 2011	250,00
Les Alarmes Clément Pelletier, changer la batterie du panneau incendie à la Maison de la Paroisse	880,00
Les Concassés du Cap, collecte de janvier 2011	73,94
Les Équipements Yves Landry:	5 020,36
Ballast et tubes, usine d'eau potable	
Ampoules (garage)	203,41
Lucie Lachance, notaire, honoraires professionnels pour la vente d'un terrain	68,95
Martin Simard Transport, 246,8 m3 à 988 – voyage de neige	272,36
	456,78
	277,79

Maxxam, analyse eau potable, eaux usées.....	578,17	
Ministre des Finances, renouvellement permis d'alimentation	31,00	
MRC de Montmagny:		
Entente inspecteur.....	10 331,79	
Collecte sélective tonnage novembre	601,94	
Collecte sélective tonnage décembre.....	503,11	11 436,84
MS2 Contrôle:		
Courroie (usine d'eau potable).....	38,85	
Réparation usine d'eau potable.....	142,22	181,07
Nicole Morin, remb. pour dommages à son véhicule	309,75	
Pagenet, service téléavertisseurs (service incendie).....	206,72	
Paul E. Bélanger:		
Miroir gauche du camion Chevrolet.....	87,61	
Réparation camion Silverado.....	1 850,22	1 937,83
Philippe Gosselin:		
1866,1 litres à 8005 d'huile à chauffage (M. Paroisse).....	1 701,82	
828,7 litres à 8005 d'huile à chauffage (Presbytère).....	755,75	
453,8 litres à 8005 d'huile à chauffage (Garage)	413,85	
2128,1 litres à 8005 d'huile à chauffage (Loisirs).....	1 940,76	
955,6 litres à 1.0095 de diesel (Garage).....	1 099,01	
739,5 litres à 7725 huile à chauffage Garage	650,80	
547,5 litres à 7725 huile à chauffage Presbytère	481,84	
1 467,2 litres à 7725 huile à chauffage M. Paroisse	1 291,24	
1163,6 litres à 7725 huile à chauffage Loisirs	1 024,04	
740,5 litres à 9925 diesel	837,29	
2101,0 litres à 1.0255 diesel	2 454,61	12 651,01
Pièces d'Autos Carquest:		
Pièces équipement (garage).....	611,26	
Huile en vrac.....	1 981,77	2 593,03
Pièces d'Autos GGM, pièces:		
Camion Mack	88,34	
camion Ford.....	216,16	
Génératrice usine d'eau potable	109,96	414,46
Pneus André Ouellet:		
Espaceur camion Mack.....	43,57	
Noix camion Ford.....	17,09	60,66
Posage de planchers Jolin,		
pose de préart dans l'escalier et dans la cuisine aux Loisirs	451,14	
Postes Canada,:		
Achat 1000 timbres.....	649,37	
Envoi journal l'Écho (extérieur)	32,17	
Envoi journal l'Écho.....	106,51	788,05
Praxair:		
1 688 m3 à 3919 d'oxygène (usine d'eau potable)	763,57	
1 922 m3 à 3119 – oxygène (usine d'eau potable).....	869,44	1 633,01
Propage GRG, 2 164,7 litres de propane à .55 – caserne incendie	1 356,38	
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	163,02	
Régie de gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement décembre	3 808,44	
REM, pièce camion Ford	44,11	
Romatec, pompe usine d'eau potable	1 599,15	
Service de réparation JP enr., protecteur ventilateur.....	216,45	
SINTO inc., lubrifiant (garage).....	50,41	
Soc. coop. Riv. sud, matériel divers:		
Voirie garage.....	110,16	
Loisirs (peinture, etc.)	356,40	
Usine d'eau potable	225,55	
Pompiers	129,03	821,14
Spécialité Ressort inc., pièce souffleur	4,57	
Tenco, pièce camion Ford	847,35	
Transport adapté Vieux Quai:		
Transport adapté décembre 2010.....	231,11	
Transport adapté janvier 2011	206,70	437,81

Tremblay, Bois, Mignault, honoraires professionnels:

Dossier expropriation	12 439,24	
Dossier parc publics.....	2 464,55	14 903,79
Unibéton,:		
23,60 t.m. de sable et sel 12% à 18,50\$.....	497,41	
70,76 t.m. de sable naturel à 4,25\$ (bris d'aqueduc)	423,24	920,65
Unicoop, pièce camion Ford		38,04
Vidéotron, câble Loisirs.....		47,83
TOTAL:		133 712,77

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉLÉGATION DE TÂCHES (À TITRE INFORMATIF)

Chacun des élus en poste s'est vu attribuer des fonctions spécifiques dans le cadre du fonctionnement de la Municipalité. En voici l'organigramme:

Maire Yves Laflamme Tél.: (418) 259-7949	Travaux publics + contrôle budgétaire O.M.H. St-François + Patrimoine
Conseiller Auguste Boulet Tél.: (418) 259-7886	Travaux publics été – hiver, Patrimoine
Conseiller Jean-Yves Gosselin Tél.: (418) 259-2471	Maire suppléant Pompiers, Premiers répondants, Politique familiale, Urbanisme, Patrimoine
Conseiller Rénald Roy Tél.: (418) 259-7154	Environnement, Urbanisme, Patrimoine Santé publique
Conseiller Mario Marcoux Tél.: (418) 259-2454	Loisirs, Politique familiale
Conseiller Fernand Bélanger Tél.: (418) 259-7347	Eau potable, Eaux usées et Barrages

Vous pouvez vous adresser directement à ces élus lorsque vous relevez une situation ambiguë qui nécessite une réponse immédiate.

POSTE À COMBLER AU SIÈGE N° 5

À la séance régulière du lundi 10 janvier 2011, le directeur général avisait le Conseil municipal que monsieur le conseiller Ernest Lachance avait signifié par voie écrite sa démission du siège numéro 5 et que celle-ci était effective à partir du 10 janvier 2011.

À titre de président d'élection, ce dernier a un (1) mois pour arrêter une date d'élection. À noter que celle-ci doit obligatoirement se faire dans les quatre (4) mois qui suivent l'annonce officielle de la démission. Hors, la date retenue sera le dimanche 17 avril 2011.

Le président d'élection va transmettre cette donnée au directeur général des élections et celui-ci va lui envoyer un calendrier d'élection. Sur ce dernier seront établies les principales étapes à respecter. De toute façon, il va y avoir des avis publics à afficher et le journal local va en faire mention. C'est à suivre.

PRIX DES TERRAINS

Le Conseil municipal a décidé de vendre ses terrains à 2,75\$/pi. ca. en 2010.

À titre d'information, il y a 4 terrains de vendus sur les 17 disponibles en ce moment. Donc, il en reste 13 à vendre dans cette phase.

Le directeur remet aux élus un tableau où il y a différents scénarios proposés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de

vendre ses terrains résidentiels à trois dollars (3\$) du pied carré en 2011;

QUE ce nouveau prix soit appliqué à partir du 8 février 2011 à moins d'avoir déjà une promesse d'achat en main qui est signée avant cette date butoir.

GALA RECONNAISSANCE DU MONDE AGRICOLE DE LA CÔTE-DU-SUD

La 9^e édition du «Gala reconnaissance du monde agricole» va avoir lieu samedi le 5 mars prochain au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à 18 h 30.

Le Gala, sous le thème «La femme au cœur de l'agriculture» va permettre de reconnaître le mérite des agricultrices et agriculteurs qui se sont démarqués sur la scène provinciale et ce, dans différentes catégories.

Voici le nom de quelques personnes qui sont en nomination dans diverses catégories:

M. Raymond Leblanc, agriculteur; Mme Martine Fortin et M. Gino Pelletier, famille;
M. Guillaume Paré, relève

Les places étant limitées, vous devez réserver avant le 5 février prochain.

Le coût de la carte est de 70\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'acheter une carte pour le Gala reconnaissance du monde agricole.

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

La CPTAQ répond à la plainte qui lui avait été transmise concernant des travaux qui avaient été faits sur le lot 3 475 559 dans le but d'aménager un parc municipal.

En vertu de l'article 104 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, l'autorisation de la Commission pour des travaux à des fins d'utilité publique n'est pas nécessaire lorsque le lot sur lequel ces travaux sont effectués a été acquis avant l'entrée en vigueur de la Loi par un organisme public. Ceci étant, la CPTAQ confirme que les utilisations dont font l'objet actuellement le lot précité bénéficient de droits acquis et ne requièrent pas d'autorisation parce que la Municipalité a acquis ce lot le 25 janvier 1958.

TÉLÉ-SURVEILLANCE SANTÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

La Municipalité est invitée à devenir membre, sans frais, de Télé-Surveillance Santé Chaudière-Appalaches inc., une organisation sans but lucratif régionale impliquée dans la gestion de programmes d'attribution de communicateurs et d'aides techniques favorisant le maintien à domicile et dans la collectivité des personnes en perte d'autonomie ou présentant une déficience physique.

Pour être encore plus près des besoins des citoyens concernés, l'organisation invite les élus de la municipalité locale à désigner, par résolution, une personne intéressée à représenter le Conseil au sein de la corporation sans but lucratif Télé-Surveillance Santé Chaudière-Appalaches inc. lors de ses assises annuelles.

Le service personnalisé le plus courant utilisé est celui de la télé-surveillance. Plus concrètement, une personne en perte d'autonomie admissible au service reçoit à domicile un appareil émetteur-récepteur avec bouton d'appel qui la met en lien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une centrale de réponse où une infirmière peut lui apporter, sur appel, une aide immédiate.

Est-ce que la Municipalité est intéressée à devenir membre de cette organisation? Et si oui, quel élu désigne-t-elle pour la représenter?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adhère à la corporation sans but lucratif Télé-Surveillance Santé Chaudière-Appalaches inc. et que le conseiller monsieur Rénald Roy soit, jusqu'à nouvel avis, la personne déléguée désignée pour représenter cette municipalité lors de l'assemblée générale annuelle ou de toute assemblée générale spéciale convoquée par ladite corporation.

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉLIMINAIRE

À la séance régulière du 10 janvier dernier, le Conseil avait autorisé le directeur à demander des offres de services professionnels à des laboratoires accrédités pour faire faire une expertise de sol sommaire près de l'emplacement du réservoir à l'huile situé au presbytère et ce, afin de vérifier si le sol est contaminé.

Voici deux offres de services que la Municipalité a reçues:

S. M. Environnement inc. 4 700\$

L. V. M. 1 075\$

Une copie de chacune de ces offres de service est remise aux élus.

ATTENDU QU'il faut faire une étude de caractérisation du sol afin de vérifier si le réservoir d'huile à chauffage au presbytère a contaminé oui ou non ce dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à deux laboratoires accrédités de lui faire des propositions d'honoraires de services professionnels;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de services de laboratoire «L.V.M. inc.» au montant de mille soixante-quinze dollars (1 075\$) taxes en sus pour réaliser cette caractérisation environnementale préliminaire.

AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER

Le comité d'embellissement présente un projet d'aménagement d'un sentier piétonnier. Ce dernier va relier le chemin St-François Ouest et la 1^{re} Rue Ouest à la hauteur de la côte de la Maison de la Paroisse. Il y a une parcelle de terrain qui appartient à la Municipalité et ce serait bien d'offrir cet accès aux résidents et aux visiteurs du nouveau développement.

Le directeur remet aux élus une copie dudit projet d'aménagement.

Le Conseil municipal est tout à fait d'accord avec le projet d'aménagement d'un accès piétonnier aux rues neuves et la chronologie des travaux qui lui est proposée par le comité d'embellissement. En revanche, le Conseil veut être régulièrement informé par le comité de leurs choix et de leurs démarches et les encourage à continuer leur beau travail.

GYM-SANTÉ: PROJET D'AGRANDISSEMENT

Le Gym-Santé a été inauguré en 2005 et il n'a jamais cessé de progresser. À titre d'information, le centre de conditionnement physique comptait, au 31 décembre 2010, 85 membres actifs. Ces derniers proviennent en majorité de Saint-François mais il y a aussi une clientèle de St-Pierre, Berthier-sur-Mer et des environs qui est desservie.

Le Gym-Santé est victime de son succès car le local occupé est de plus en plus exigü. Le c.a. du gym propose à la Municipalité d'agrandir en abattant le mur adjacent au local situé au sud-est. Actuellement, cette partie est occupée par le matériel des archers. Le centre pourrait profiter d'un accroissement de surface de 420 pieds carrés.

L'agrandissement nécessitera le réaménagement du système électrique, de l'éclairage, du système de ventilation et de climatisation de l'air. L'eau chaude sera amenée au local ce qui facilitera le travail de la femme de ménage. Également, de nouveaux appareils seront achetés (tapis roulant et vélos stationnaires).

Le Gym-Santé prévoit avoir la capacité financière de supporter toutes ces dépenses. Tout ce qu'il demande à la Municipalité, c'est l'autorisation de procéder.

C'est un projet structurant qui va permettre d'améliorer les installations permanentes de la Municipalité et de garder un pouvoir attractif sur la clientèle désireuse de se maintenir en forme et en santé.

Le Conseil d'administration du centre d'entraînement croit que leur projet pourrait avoir un soutien financier de la part du pacte rural.

Une copie plus détaillée du projet est remise à chacun des élus par le directeur.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise les administrateurs du Gym-Santé à agrandir leur local actuel?

CONSIDÉRANT QUE le centre de conditionnement «Gym-Santé de St-François» a fait ses preuves depuis 2005;

CONSIDÉRANT QUE la popularité du centre de conditionnement ne se dément pas au fil des ans;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration a fait preuve de rationalité en progressant petit à petit;

CONSIDÉRANT QUE le centre rejoint une clientèle de tous les âges et contribue à développer une synergie entre eux;

CONSIDÉRANT QUE le centre offre à ceux qui le désirent un spécialiste qui peut monter des programmes d'entraînement adaptés à chacun;

CONSIDÉRANT QUE le Gym-Santé veut garder son pouvoir attractif auprès de sa clientèle actuelle et à venir;

CONSIDÉRANT QUE le local qu'occupe le Gym-Santé ne suffit plus à répondre adéquatement aux besoins de la clientèle parce que trop exigü;

CONSIDÉRANT QU'un agrandissement serait possible en abattant un mur du côté sud-est et que le Gym-Santé est en mesure de défrayer lui-même les coûts reliés à ce projet estimé à 24 000\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le conseil d'administration du centre Gym-Santé à faire les travaux d'agrandissement de leur local;

QU'au préalable, il y ait discussion avec des représentants du club des Archers et qu'il y ait entente avec ces derniers sur la relocalisation de leur matériel afin que tout se passe dans l'harmonie.

Monsieur le conseiller Mario Marcoux n'a pas participé à cette décision parce qu'il est sur le C.A. du Gym-Santé.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour consentir une somme de son pacte rural à ce projet et si oui, combien?

CONSIDÉRANT QUE le centre Gym-Santé est un plus à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE le centre de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dessert également une clientèle de Berthier-sur-Mer et de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et que l'endroit fait l'envie de bien d'autres petites municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'administration du Gym-Santé a bien su faire progresser le centre et ce, grâce à l'implication de ses bénévoles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder un montant de deux mille dollars (2 000\$), puisé à même son pacte rural au centre d'entraînement Gym-Santé afin de les aider à mener à terme leur beau projet d'agrandissement.

Monsieur le conseiller Mario Marcoux n'a pas participé à cette décision parce qu'il est sur le C.A. du Gym-Santé.

RÉGULARISATION DE L'ACHAT DU PRESBYTÈRE

L'avocat avise la Municipalité qu'elle n'a d'autres choix que de convenir de l'annulation de la transaction et que deux alternatives s'offrent à elle suite à cette annulation de contrat:

1^{re} alternative

Une fois l'acte annulé, rien n'empêche la Municipalité d'acquérir de nouveau l'immeuble en respectant cette fois-ci les dispositions de l'article 14.1 du Code municipal, c'est-à-dire en demandant au préalable l'autorisation au ministre d'engager le crédit de la Municipalité. Une fois l'autorisation obtenue, on rédige un nouveau contrat.

2^e alternative

On annule le contrat et on en fait un nouveau mais cette fois-ci, le paiement de l'immeuble va se faire en dedans de cinq ans donc la Municipalité va respecter l'article 14.1 du Code municipal.

CONSIDÉRANT QUE l'achat du presbytère par la Municipalité à la Fabrique de St-François de Sales au montant de 100 000\$ payable sur une période de dix (10) ans n'est pas légal parce qu'il contrevient à l'article 14.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne connaissait pas l'article 14.1 du Code municipal qui dit que «une municipalité qui engage son crédit pour une période excédant cinq (5) ans doit être autorisée au préalable par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'achat actuel est invalide et que la Municipalité veut absolument corriger ce détail technique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande l'autorisation au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'engager son crédit sur une période de dix (10) ans concernant l'achat du bâtiment du presbytère à un coût de 100 000\$ à la Fabrique de St-François de Sales;

QUE le paiement du montant à la Fabrique se ferait de cette façon:

5 000\$ à la signature du contrat

9 500\$ par année pendant 10 ans

TOTAL: 100 000\$

QUE la Municipalité a déjà recueilli et continue à recueillir des dons à chaque année de telle sorte que le coût de l'achat du bâtiment sera entièrement défrayé par des donateurs sensibles au patrimoine ce qui signifie que l'engagement de crédit de la Municipalité pour la transaction est plus moral que monétaire;

QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souligne à monsieur le Ministre que le bâtiment du presbytère fait partie intégrante d'un site institutionnel reconnu et que la Municipalité ne voulait pas qu'il soit scindé.

VARIA

- Patinoire:

Les jeunes du niveau élémentaire aiment aller patiner après l'école. En décembre jusqu'à la mi-janvier, les journées sont courtes. Aussi, les patineurs aimeraient pouvoir profiter des lumières. Hors, à cette heure, elles ne sont pas encore disponibles parce que l'employé chargé du sous-sol n'est pas encore arrivé. Quelle est la solution?

Monsieur le Maire demande au conseiller Mario Marcoux d'examiner la situation afin de peut-être trouver une solution à cette problématique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 heures 44 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

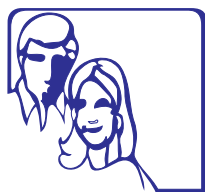


JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

Bienvenue à nos nouveaux membres

Vous aussi participez à la vie démocratique de votre journal communautaire: 5\$ annuellement pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Centre Gyn Santé
Club de pétanque
Cercle de fermières
Société de conservation
du patrimoine
Service incendie (N)

Membre individuel

Sylvie Lemieux
Gaétan Gendron
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Lise Blais
Colette Boutin
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Léo Picard
Juliette Vézina
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Dominique Buteau
Sonia Girard
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Denis Blais
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet

Lucille Kirouac
Fernand Bélanger
Mireille Fournier
Jeannette C. Boulet
Rose-Anne Laliberté
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
Gabriel Picard
Ernest Lachance
Denise Lamontagne
Réjean Pellerin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Marie Laflamme
Nicole Morin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Marianne Gagnon
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Simon Morin (N)
France St-Hilaire (N)
Jacques théberge (N)
Marie-Michaëlle Pérez (N)
Michel théberge (N)

(N): Nouveau membre



DE L'ACIDE FOLIQUE AVANT ET PENDANT LA GROSSESSE

L'acide folique est une vitamine du groupe B. Elle est essentielle au développement de la colonne vertébrale, du cerveau et du crâne de l'enfant au cours des premières semaines de la grossesse. Un apport insuffisant en acide folique avant et pendant cette période peut entraîner une malformation congénitale grave. La plus répandue de ces anomalies est le spina-bifida.

Il est possible de réduire ce risque. Si vous souhaitez devenir enceinte, il vous faut consommer de l'acide folique avant et pendant la grossesse. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Il évaluera votre niveau de risque et vous recommandera un supplément quotidien d'au moins 0,4 mg d'acide folique, en plus d'une alimentation riche en cette vitamine.

Quelques sources alimentaires d'acide folique :

- | | | |
|------------|---------------------------|-------------|
| • Brocoli | • Pois chiches | • Lentilles |
| • Épinards | • Choux de Bruxelles | • Asperges |
| • Haricots | • Oranges et jus d'orange | • Maïs |

Plusieurs suppléments vitaminiques disponibles en pharmacie contiennent de l'acide folique. **Pour connaître celui qui vous convient, consultez votre pharmacien.**

Vincent Lamonde Boulet Pharmacien-propriétaire

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

membre affilié à **Proxim**

•• PRÊT À DEVENIR PROPRIÉTAIRE?

Étape no 1 : le prêt hypothécaire préétabli

Vos ressources financières sont-elles suffisantes pour acheter une maison? Une façon simple de le savoir consiste à demander un prêt hypothécaire préétabli. Il s'agit par ailleurs de la première étape à laquelle vous devriez consacrer votre énergie avant même de débiter toute recherche de propriété.

Le prêt hypothécaire préétabli consiste en l'évaluation du montant maximal que vous pouvez obtenir, en fonction de votre situation financière. Vous saurez ainsi quel prix vous pouvez payer et jusqu'à combien vous pouvez emprunter à la Caisse. Cette estimation vous sera grandement utile tant dans la recherche de votre future maison que dans vos négociations avec le vendeur ou l'agent immobilier. Vous pourrez également mieux planifier votre budget puisque les paiements périodiques seront déjà estimés.

Vous bénéficierez également d'un taux d'intérêt garanti par la Caisse pour une période de temps déterminée (généralement 90 jours) vous protégeant ainsi d'une éventuelle hausse de taux pendant la durée de vos négociations. Advenant une baisse de taux entre le moment où le prêt hypothécaire préétabli a été convenu et la signature du contrat, vous bénéficierez alors du taux le moins élevé.

En procédant à la demande d'un prêt hypothécaire préétabli, vous mettez toutes les chances de votre côté pour passer rapidement à l'action puisque vous accélérerez l'étape qui consiste en l'attribution du prêt hypothécaire.

Évaluez vos possibilités en prenant rendez-vous avec votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.



*Prenez soin d'apporter
les documents suivants
lors de votre rencontre :*

POUR L'ACHAT D'UNE MAISON

- ☒ Preuve des revenus
(talon de chèque de paie, etc.)
- ☒ Relevés de placements
- ☒ Avis de cotisation fédéral

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer

www.desjardins.com/caisse-riviere-du-sud-et-berthier-sur-mer